

MAIRIE DE SERVON

Service Enfance Jeunesse
15 rue de la Poste
77 170 SERVON



Compte rendu conseil de centre du 19 mai 2021

Présents Mr COULOUMY, Mme PEIREIRA DOS REIS, Aurélie CASTELAO, Mme MERCIER, Marine GILLET, FCPE : Mme DANIEL, CIPES : Mme MATEUS

➤ **Equipe enfance jeunesse**

Laetitia et Marine prendront le relais d'Aurélie en son absence.

Romain et Fyona partent fin juin.

Bastien déjà présent à l'accueil de loisirs, prendra le poste de Romain à temps plein.

Les postes qui seront prochainement vacants ont déjà trouvé des remplaçants.

➤ **Situation sanitaire et organisation des accueils**

Peu de changements pour l'accueil de loisirs. Les enfants ne sont toujours pas brassés. Lundi, mardi, jeudi et vendredi les enfants restent par groupe classe et le mercredi les enfants sont par groupe d'âges généralement.

Un groupe avec les enfants du foot est fait afin que les enfants faisant du foot puisse revenir à l'accueil de loisirs après leur entraînement et ne soient donc pas mélangés avec les autres enfants de l'accueil de loisirs.

Nous accueillons depuis la reprise de l'école les enfants prioritaires dont la maîtresse est absente.

QUESTION FCPE :

Pourriez-vous nous re-détailler le protocole d'accueil des enfants lors des APL et les mercredis ?

Nous appliquons le protocole reçu de la DDCS ainsi que celui de l'école.

Pendant les ALP, les enfants restent par classe, que ce soit pour manger ou faire les activités. Aucun brassage entre les classes. Les enfants sont répartis dans l'accueil de loisirs, les salles communales voire l'école.

Pour les mercredis, les groupes sont établis la veille en fonction des inscriptions. Les enfants sont répartis soit par âge soit selon s'ils partent au foot ou repartent à la maison. Même principe que les ALP et la cantine, aucun brassage entre les groupes pendant toute la journée. Nous ne pouvons pas faire des groupes classes le mercredi car il faudrait 15 animateurs, or le mercredi 8 animateurs travaillent à l'accueil de loisirs et les groupes seraient trop petits : une classe peut correspondre à 2 enfants voire 1 seul parfois. Le mercredi c'est 1 adulte pour 8 enfants en maternels et 1 adulte pour 12 en élémentaires.

QUESTION FCPE :

Certains parents se plaignent que le transfert entre l'association de judo et le centre de loisirs ait été annulé. Les enfants n'ont pas eu accès à leur sport pendant des mois et la reprise n'est pas facilitée par ce changement d'organisation. Qu'en est-il ?

Pour le foot, un groupe est fait le mercredi. Ce groupe part au foot et revient sur le centre sans jamais être brassé avec les autres enfants. Le foot a adapté ses horaires afin qu'un seul et même groupe soit créé pour aller au stade.

Pour le judo ça concerne très peu d'enfants. Nous ne pouvons pas faire un seul et même groupe judo qui reviendrait sur le centre de loisirs car le judo club de Servon a conservé ces 3 tranches horaires : 9h-10h30 : 3 enfants / 10h30-12h : 3 enfants / Un groupe à 16h45 part au judo depuis début mai.

QUESTION CIPES :

Les parents nous font remonter que les activités deviennent redondantes, les travaux manuels sont très présents au détriment des activités physiques. Serait-il possible de faire évoluer les choses ?

Les enfants font toujours autant d'activités physiques. La météo ne nous a pas permis de faire du sport et aller dans la salle polyvalente ou au dojo n'est pas toujours possible au vu de l'organisation en lien avec le protocole. Les plannings mercredis notamment sont disponibles sur le compte Instagram et sur le tableau d'affichage extérieur de l'accueil de loisirs.

➤ **Projets de fin d'année 2021 et séjour**

Les projets de fin d'année ont été annulés. Nous ne savons pas encore si ces mêmes projets seront repris à l'identique l'année prochaine.

Concernant les séjours, il n'y en aura pas cet été.

Un séjour aura lieu du samedi 23 au samedi 30 octobre 2021 à Serre-Chevalier.

Il y aura 18 places pour des 8/14ans. Il est entièrement organisé par Schol Voyages qui s'occupe habituellement du séjour ski. Au programme : Randonnée, équitation, accrobranche, cani rando, mountain board et rafting.

Pour l'équipe, elle sera composée de Marine en tant que responsable avec deux animateurs du centre et un stagiaire.

➤ **Organisation juillet et pré rentré**

Sauf recommandations contraires, des groupes seront faits cet été (juillet et pré rentrée) et ne changeront pas, comme nous le faisons aujourd'hui.

Nous ferons en sorte de faire tourner l'équipe d'animateurs afin que les enfants puissent profiter des différentes compétences de chacun.

Concernant les sorties, il est encore trop tôt pour se prononcer sur la mise en place de ces dernières. Cependant nous privilégierons les sorties en extérieur.

Laetitia sera entièrement responsable de l'accueil de loisirs et Marine responsable de l'espace jeunes.

QUESTION CIPES :

Les familles ont reçu un questionnaire concernant l'ouverture du centre de loisirs au mois d'août, serait-il possible d'avoir les résultats et les dates de fermeture du mois concerné cet année.

Comme chaque année, l'accueil de loisirs sera fermé 3 semaines en août, à savoir du 2 au 27 août 2021. Les enfants pourront être accueillis à l'accueil de loisirs de Brie-Comte-Robert.

Le sondage n'a pas été concluant. Un sondage sera refait en janvier 2022 pour une éventuelle ouverture en août 2022 selon les effectifs.

CMJ

Concernant le CMJ Marine travaillera avec Kevin sur le déroulement des élections puisqu'un nouveau mandat débutera en juin 2021 pour une durée de 2 ans.

Le 03 mai nous avons été dans les classes avec des élus adultes afin d'expliquer aux CE2, CM1 et CM2 en quoi consiste le CMJ et l'organisation des élections pour le nouveau mandat.

Ci-dessous le calendrier de l'organisation des élections

A partir du Lundi 3 Mai 2021	Distribution des dossiers de candidature
Le Lundi 17 Mai 2021	Dernier délai pour déposer ta candidature à Kevin ou Marine
Mercredi 16 Juin 2021	Dernier délai pour rendre les affichages de la campagne électorale à Marine ou Kevin
Le Vendredi 18 Juin 2021	Vote en salle du conseil en mairie ou à l'accueil de loisirs de 13h30 à 16h30 accompagné par votre professeur. Dépouillement de 16h30 à 17h30. Résultats à 18h. Affichages des résultats en mairie, à l'école et à l'accueil de loisirs

A ce jour, 25 dossiers ont été rendus soit : 10 en CE2 / 7 en CM1 / 8 en CM2

En 2018 : 22 dossiers avaient été rendus : 7 en CE2 / 7 en CM1 / 8 en CM2

➤ Questions FCPE et CIPES

FCPE :

- Certains parents souhaiteraient voir s'étendre de 7h à 19h les horaires d'accueil du centre. Est-ce un projet viable ? Si oui, à partir de combien d'enfants ?

Le matin à 7h15 il y a 2 voire 3 enfants. Les autres arrivent à partir de 7h25. Le mercredi et les vacances scolaires, la 1^{ère} famille arrive souvent vers 7h45.

Le soir à 18h35/40 il nous reste généralement 1 ou 2 familles. Les mercredis et les vacances scolaires, à 18h30 nous n'avons généralement plus d'enfants.

A ce jour, donc, l'élargissement des horaires n'est pas d'actualité.

- *le projet de paiement en ligne par CB est-il entériné pour septembre 2021 ?* oui. Afin de mettre en place le paiement en ligne, le portail famille sera inutilisable pour les familles du 14 au 19 juin. Nous invitons donc les familles à anticiper leurs inscriptions ou modifications afin que les modifications « de dernière minute » uniquement soient traitées par Mme MERCIER par mail.

- *où en sommes-nous pour la mise en place d'une annulation le jour même des inscriptions cantine ?*
Nous travaillons toujours dessus

- *quid de la mise en place du quotient familial pour le prix de la cantine ?* Cela sera voté au prochain conseil municipal.

- *quels aménagements sont prévus pour la cantine pour la rentrée 2021 en lien avec le nombre croissant d'élèves de maternelle ?* Pas d'aménagements de prévu à ce jour. Nous verrons à la rentrée selon les effectifs.

- *menus repas froids : nous les recevons toujours en retard, pouvons-nous procéder autrement pour les avoir en temps voulu ?* Dès réception par Mme MERCIER, les menus sont transmis.

CIPES :

Les chèques de paiement CESU ne sont actuellement pas acceptés par la mairie, le sauront ils à l'avenir ? Quelles sont les raisons de ce refus ? Les chèques CESU servent uniquement à payer les accueils de loisirs périscolaires, à savoir pour l'Alp matin et soir. A ce jour, nous n'avons pas de demandes et cela a un coût pour la mairie.

Si certains parents ont du temps libre, est-il possible d'offrir ce temps pour aider à la cantine et/ou sorties du centre de loisirs ?

Nous respectons les taux d'encadrement DDCS. L'équipe est donc complet surtout lors de sorties où nous mettons généralement un responsable détaché du taux d'encadrement voire un stagiaire en plus.

Si des parents venaient sur le terrain avec l'équipe d'animation, nous avons des conditions strictes dans l'encadrement. Ces parents doivent être déclarés auprès de la DDCS et des documents obligatoires sont à fournir comme un casier judiciaire par exemple.

Se pose également de la pertinence pour les enfants d'avoir leurs parents sur des temps d'accueil. Cependant nous recherchons des bénévoles pour du soutien scolaire.